



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SOR ET AGOUT (81710 SAIX)

26 communes - 23 413 habitants

RECRUTE

Par voie contractuelle – CDD 12 MOIS

UN CONTROLEUR DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS (H/F)

Cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux

Ou Agents de Maitrise Territoriaux

MISSIONS :

En binôme avec un autre contrôleur et sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général des Services Techniques, vous serez chargé(e) des missions suivantes :

- Contrôler la conformité à l'issue des travaux et délivrer un avis pour le certificat de conformité,
- Réalisation des diagnostics des installations existantes, nombreux déplacements
- Suivi des demandes des usagers
- Rédaction de rapports, compte-rendu, courriers, ...
- Veille technique et juridique
- Renseignement et conseil du public, des communes sur les questions d'assainissement et de pollution en particulier être en mesure de fournir aux usagers toutes informations techniques et réglementaires nécessaires à la conformité de leur installation
- Aide à la définition du budget
- Transmettre tous les éléments au service financier pour la facturation
- Aide à la mise en place des supports/outils de communication
- Suivi des dossiers d'aides par les structures publiques liées à l'assainissement
- Utilisation du SIG

PROFIL DU CANDIDAT :

- Niveau BAC + II – BTS métiers de l'eau
- Maîtrise du cadre technique et juridique des installations individuelles d'assainissement
- Connaissances des techniques et mécanismes d'assainissement, des filières d'épuration autonome, des réseaux, de la pédologie et des caractéristiques des sols,
- Connaissance des aides financières et des procédures d'attribution par les structures publiques,
- Maîtrise de l'outil informatique : Excel, word
- Autonomie, discrétion, rigueur, méthode, disponibilité et sens du service public
- Qualités relationnelles
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'écoute et d'échanges
- Permis B exigé
- Possibilités de réunions en soirée
- Horaires variables
- **Débutant accepté – des formations externes et internes seront programmées préalablement à la prise de poste**

REMUNERATION :

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire.

Affiliation de la collectivité au CNAS

**POSTE A TEMPS NON COMPLET – 17H50
A POURVOIR AU PLUS TÔT**

Les candidatures (CV, lettre de motivation et diplômes) devront être adressées :

- Par courrier à

**Monsieur le Président de la Communauté de Communes Sor et Agout,
Espace Loisirs « Les Etangs » 81 710 Saix**

Renseignements complémentaires :

Frédéric MITON, DGST, au 05.63.72.84.84

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 15 SEPTEMBRE 2019